

Appel de Bali à agir en faveur de la pérennisation des écosystèmes de la mangrove

De toute urgence, nous, les 272 participants représentant les vingt-cinq pays présents à la Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove, qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 18 au 21 Avril 2017, appelons les décisionnaires, les responsables de l'aménagement du territoire, les intervenants de terrain et scientifiques œuvrant dans le domaine de la mangrove, les organisations internationales, le secteur privé, les bailleurs de fonds et les collectivités côtières à redoubler d'efforts afin d'assurer que les écosystèmes de la mangrove qui subsistent sur la planète soient conservés, restaurés et protégés, mais aussi gérés et utilisés suivant des modes pérennes.

Les mangroves procurent une myriade de biens et services écosystémiques, dont le maintien de la pêche et la conservation de la biodiversité, qui sont vitaux pour les moyens d'existence des populations côtières. Au sein de tous les écosystèmes de la planète, ce sont en outre dans les mangroves que sont stockées les plus fortes densités de carbone. Alors que leur surface avoisine les 15 millions d'hectares, les mangroves sont menacées dans le monde entier, sachant que leur superficie totale a reculé d'au moins 20 pour cent depuis 1980. Enfin, ce sont un quart, pour le moins, des mangroves qui sont de modérément à gravement dégradées.

Les faits et études de cas présentés lors de cette Conférence montrent que, moyennant des investissements adéquats, la gestion durable des mangroves peut jouer un rôle significatif pour conserver et valoriser les puits de carbone, faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique et réaliser les Objectifs de développement durable 5, 13, 14 et 15. La Conférence a également illustré le rôle prépondérant que jouent les femmes à travers le monde dans la restauration et la réhabilitation des mangroves de même que l'importance de faire participer les collectivités locales à leur gestion durable.

Il conviendrait donc, au niveau national et international, que l'on multiplie les efforts et les financements destinés à la conservation et à la restauration des mangroves ainsi qu'à leur gestion et leur utilisation. Les pays, ainsi que ceux qui sont responsables des ressources de la mangrove, sont invités à examiner et à mettre en œuvre les mesures clés indiquées ci-après, le cas échéant, afin d'aider à assurer que les écosystèmes de la mangrove soient protégés, étendus et gérés de manière pérenne au profit des collectivités côtières et de l'environnement mondial.

1. Privilégier la conservation ainsi que la gestion et l'utilisation durables des écosystèmes de la mangrove dans les politiques, législations et réglementations nationales à tous les échelons des pouvoirs publics, et renforcer l'application des lois en vue de mettre un frein à leur disparition et à leur dégradation ininterrompues.
2. Promouvoir la planification judicieuse des affectations des sols, clarifier le régime foncier et les droits d'usage chez les collectivités en prenant en compte leur sensibilité culturelle, et veiller à habiliter les collectivités locales, plus particulièrement les femmes.
3. Promouvoir une restauration efficace des mangroves sur la base d'une meilleure évaluation de leurs écosystèmes qui sont dégradés et déboisés et d'un processus décisionnel qui repose sur des données scientifiques, ce afin d'identifier les meilleures stratégies et pratiques de restauration, ainsi que leur suivi et leur gestion dans la durée afin de déterminer le degré global de réussite des programmes de restauration et d'accroître la productivité.
4. Faciliter l'accès aux mécanismes internationaux de financement ainsi qu'aux sources nationales de fonds au niveau des secteurs public et privé en vue d'intensifier les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation à ses effets aux fins d'améliorer la résilience des régions et collectivités du littoral.
5. Générer et diffuser des connaissances sur les causes, schémas et conséquences du changement intervenant dans les écosystèmes de la mangrove à l'échelon local et planétaire, en communiquant des informations sur la situation de la mangrove dans le monde et en sensibilisant à l'importance vitale des écosystèmes de la mangrove pour le bien-être planétaire.

Nous remercions le Gouvernement de l'Indonésie, les Indonésiens et Indonésiennes ainsi que la Province de Bali pour l'aimable hospitalité dont ils ont fait preuve dans l'accueil de cette Conférence qui était conjointement organisée par l'OIBT, le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie ainsi que la Société internationale des écosystèmes de la mangrove (ISME) avec le concours de plusieurs partenaires au nombre desquels la Coopération ASEAN-République de Corée pour les forêts (AFoCo), le Centre de recherche internationale sur les forêts (CIFOR), la FAO et le Service forestier américain, ainsi que les groupes de la société civile proactifs en matière de mangroves et le secteur privé en Indonésie. Nous aimerions également exprimer notre gratitude aux Gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique pour leurs généreuses contributions à l'OIBT grâce auxquelles cette Conférence a pu avoir lieu. Le présent document ne constitue pas le fruit de négociations, mais plutôt une synthèse des avis et idées qui ont été exprimés durant la Conférence, non plus qu'il ne reflète nécessairement les vues et/ou l'accord des gouvernements ou entités qui ont contribué à la financer.